

## **PROCES VERBAL**

### **COMITE TECHNIQUE Mardi 24 septembre 2019**

#### **Grand Cubzaguais Communauté de Communes**

#### **ORDRE DU JOUR**

- Contrat d'apprentissage
- Bilan Social
- Questions diverses

#### **Présents :**

Membres représentant la Communauté de Communes : Messieurs MERCADIER Armand, SUBERVILLE Jean-Pierre et Madame BOURSEAU Christiane.

Membres représentant le personnel: Mesdames CONRAD Elise et NIVELLE Lorène, Monsieur CAREY Guillaume.

Représentant l'administration de la collectivité : Monsieur BERTAUD Nicolas (DGS) et Madame EYRAUD Magali.

Désignation des secrétaires de séance : Madame BOURSEAU Christiane et Madame NIVELLE Lorène.

Monsieur le Président accueille les membres du Comité Technique, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le compte rendu du dernier Comité est approuvé à l'unanimité.

#### **Contrat d'apprentissage :**

Monsieur le Président rappelle que les collectivités et leurs Etablissements Publics peuvent, comme les entreprises privées, conclure des contrats d'apprentissage et présente le projet de délibération pour lequel les conseillers communautaires auront à se prononcer lors du prochain conseil.

Ce projet propose la conclusion, au 1<sup>er</sup> octobre 2019, d'un contrat d'apprentissage au service Maison de la Petite Enfance pour préparer le diplôme de BAC Professionnel Services aux personnes et aux Territoires.

La durée de la formation est prévue de septembre 2019 à juin 2020.

Le Comité Technique émet, à l'unanimité, un avis favorable.

## **Bilan Social :**

Monsieur MERCADIER donne lecture du document distribué et joint en annexe.

Monsieur SUBERVILLE questionne le président sur le fait qu'il n'y ait aucun agent dans les filières Sportive et Incendie. Ces compétences ne sont pas exercées par la Communauté de Communes. Il n'y a donc aucune justification à ce que des agents soient recrutés sur ces filières.

Le Bilan Social présente 12 départs. Ces départs ne correspondent pas seulement à de mutations ou à des départs en retraite, il peut s'agir aussi de fins de contrat (renouvelés ou pérennisés par la suite).

S'agissant du volet formation, il est constaté que peu de formations ont été suivies en 2018. La cause peut en être le suivi succinct des formations, faute de moyens.

S'agissant de la prévention et des risques professionnels, Monsieur le Directeur Général des Services tient à informer les membres du CT que de nombreux agents se plaignent du comportement du médecin de prévention. Un courrier devrait être adressé au Centre de Gestion en ce sens.

Sur le volet action sociale, Monsieur le Directeur Général des Services annonce la création d'un COS au sein de GRAND CUBZAGUAIS, en complément du CNAS, et dont l'objectif est de faire bénéficier d'offres plus importantes aux agents.

S'agissant de protection sociale complémentaire, Monsieur Guillaume CAREY souhaite savoir où en est la démarche faite auprès du Centre de Gestion pour adhérer à la convention de participation de l'employeur à la protection sociale des agents des collectivités qui lui ont donné mandat.

Des échanges téléphoniques avaient eu lieu avec madame CHANEL, Responsable du service protection Sociale du Centre de Gestion pour savoir si il était possible de pouvoir adhérer à ce contrat bien que les délais aient été dépassés. Grand CUBZAGUAIS ne pouvait pas adhérer au contrat en cours mais cette dernière nous avait demandé de lui adresser un mail pour lui confirmer notre intérêt afin qu'elle puisse le transmettre à la direction, nombreuses collectivités étant dans notre situation.

Un mail avait été adressé en suivant. Depuis, aucune information complémentaire ne nous a été transmise.

Monsieur MERCADIER précise que des réunions ont lieu cette semaine pour informer les collectivités des candidats retenus dans le cadre du marché et de la suite à donner à ce dossier. Les délégués représentants du personnel proposent d'assister à ces réunions.

Avant toute action, des renseignements doivent être pris auprès du service protection sociale du Centre de Gestion pour savoir où en est notre démarche.

Néanmoins, toutes les actions seront menées afin d'adhérer à ce contrat.

## **Questions diverses :**

Audit RH/RPS (Risques Psychosociaux):

Monsieur le Directeur Général des Services informe les membres présents que le cabinet d'études a rendu un diagnostic le 12 septembre dernier qui a fait l'objet d'une présentation en Comité Technique puis en Comité de Pilotage. Ce document de travail provisoire a aussi été exposé, par le cabinet, à l'ensemble des responsables de services le 23 septembre 2019. Il en ressort qu'en matière de Risques Psychosociaux, GRAND CUBZAGUAIS se porte plutôt bien, notamment dans les relations de travail entre collègues. Néanmoins, il faut être très vigilant, car la CDC se trouve dans une situation de début de crise de croissance. Autre point important, l'organisation structurelle doit être remise à plat. En effet, un disfonctionnement dans la prise de décisions et la stratégie politique ainsi qu'un déséquilibre dans l'organigramme ont été constatés. Des groupes de travail vont être constitués afin de proposer pour décembre 2019 une organisation plus harmonisée.

La prochaine séance sera fixée en fonction des besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint André de Cubzac,  
Le 24 septembre 2019,

Le Secrétaire

Le Secrétaire Adjoint

Le Président